



Regio Basiliensis

Grenzen verbinden | Frontières unissent

CARTE BLANCHE

23 octobre 2024

« Régions frontalières suisses - défis, expériences, perspectives »

Coopération transfrontalière en Valais : vue d'ensemble et perspectives

Mélanie Gonzalo, Collaboratrice scientifique de la Chancellerie d'Etat du Canton du Valais

Imaginé au début des années 1980, le [Conseil du Léman](#) rassemble depuis 1987 les Cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie autour d'un objectif commun de concertation transfrontalière. L'instance se caractérise notamment par son périmètre d'action étendu, qui couvre l'ensemble du bassin lémanique, entre lac et montagnes. Elle réunit depuis bientôt quarante ans les représentants politiques et techniques des cinq entités pour traiter des enjeux qui les occupent en matière d'économie, de mobilité, d'environnement, de culture et de sport.

La création de l'instance s'est faite dans un contexte bien différent de celui que l'on connaît aujourd'hui. Au cours des quarante dernières années, la coopération transfrontalière a significativement évolué, à l'aune des développements considérables survenus au travers des processus d'intégration européenne et de l'évolution des compétences respectives de chaque entité.

Conscient de la nécessité pour les institutions d'évoluer avec ces nouvelles réalités, le Bureau du Conseil du Léman, organe exécutif de l'instance, a récemment décidé de modifier sa gouvernance afin de la simplifier et de la rendre plus adéquate aux enjeux de coopération actuels. L'instance souhaite désormais favoriser le dialogue politique sur ses thématiques de prédilection, tout en continuant de soutenir la mise en place d'actions concrètes comme elle le fait depuis si longtemps.

En Valais, la coopération transfrontalière s'organise également par d'autres biais et à une échelle plus réduite. Espace Mont-Blanc par exemple, réunit les entités locales françaises, italiennes et valaisannes situées autour du Mont-Blanc et



traite principalement de thématiques en lien avec la montagne (développement économique et touristique, environnement). La coopération s'exerce aussi parfois hors des institutions, en bilatéral, lorsque des projets communs réunissent par-delà les frontières cantonales. Un pragmatisme qui permet de prendre en considération les problématiques et spécificités locales et qui s'avère précieux dans des régions comme le Chablais, partagé entre Haute-Savoie, Vaud et Valais, et particulièrement concerné par les enjeux de coopération intercantonale et transfrontalière.

Le Valais entretient par ailleurs aussi des contacts réguliers avec les régions et provinces italiennes voisines, sans pour autant que ces échanges ne soient institutionnellement structurés.

Avec la [Carte Blanche](#) nous offrons aux professionnels une plate-forme, où ils peuvent donner des impulsions sur la coopération transfrontalière et exposer leurs visions sur le développement dans le Dreiland. En 2024 nous publions des articles au sujet « Régions frontalières suisses - défis, expériences, perspectives ».